

TARALAY IMPRESSION HOP ACOUSTIC 33

Le revêtement de sol sélectionné est un **PVC acoustique** multicouche, **avec une double armature**, groupe T d'abrasion, en rouleau de 2 m de large, de type TARALAY IMPRESSION HOP ACOUSTIC 33.

Le système constitué du revêtement TARALAY IMPRESSION HOP ACOUSTIC 33 et de la bande de maintien « HOP tape » -code 059E0001- placée au niveau des joints, permet **une installation libre, sans colle**. Il sera apte à l'usage dans des locaux classés U3 P3 E2/3 C2.

Grâce à sa double armature, **voile de verre + grille de verre**, et d'une **couche intermédiaire calandree** qui lui confère une plus grande densité, le revêtement conserve sa **stabilité** sous l'effet d'une variation de température ou du trafic roulant.

Il peut être posé sur de nombreux supports existants dans le cadre d'une rénovation, dont sol amianté, ou dans le cadre d'une nouvelle construction.

Sa dépose en fin de vie sera rapide et facile, grâce à l'absence de colle et par son système de maintien qui n'affecte pas le support. **La rénovation de ce revêtement, son propre ré-emploi, ou son recyclage en seront facilités.**

Il fait une épaisseur totale de **4,30 mm**, avec une **couche d'usure de 0,63 mm**. Il a un **poinçonnement rémanent de 0,08 mm** (valeur moyenne mesurée) et une isolation acoustique de 19 dB. Sa valeur moyenne mesurée pour la **stabilité dimensionnelle** est de 0,03%.

TARALAY IMPRESSION HOP ACOUSTIC est **conçu et fabriqué en France**. Il intègre un **minimum de 15% de PVC recyclé**.

Il est doté d'un traitement de surface ProtecSol®2 **doublément réticulé UV et laser**, facilitant l'entretien et résistant aux taches laissées par des produits tels que la Bétadine et l'éosine (aqueuses et alcooliques), les solutions hydro alcooliques ou le marqueur. Il élimine toute métallisation ou entretien par méthode spray durant toute la durée de vie du produit.

Il a - selon la norme ISO 22196 - une activité anti-bactérienne contre les bactéries E.coli, S.aureus et MRSA, en réduisant le nombre de virus de 99% après 24 heures.
Il a - selon la norme ISO 21702 - une activité anti-virale contre le Coronavirus humain, en réduisant le nombre de virus de 99,7% après 2 heures.

Les émissions dans l'air **de TVOC à 28 jours** (NF EN 16000) du revêtement sélectionné sont **< 10 µg / m³**.

Selon la norme NF EN 13501-1, le revêtement est classé **Bfls1**

Il est **recyclable à 100 %** et les chutes de pose et fin de vie peuvent être collectées et recyclées au travers du programme Gerflor Seconde Vie.

Le revêtement de sol sélectionné bénéficiera d'une FDES individuelle, vérifiée et disponible sur la base INIES.